

THILtempo

PRINTEMPS 2017

N°6



À LA UNE

Bilan à mi-mandat



RENTRÉE 2017/2018

3



ACTUALITÉS

6



TEMPS FORTS

7

Édito 2
Actualités 2 et 6
À la une 4

Temps forts 7
Infos pratiques 7
État civil 7

Rendez-vous à Thil et ailleurs 8
Coin des enfants 8

Édito



A mi-parcours du mandat, votre équipe municipale est entièrement mobilisée sur sa feuille de route.

Les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité avec un résultat reporté en progression, preuve d'une bonne gestion du budget communal. La légère augmentation de la taxe d'habitation a été décidée pour couvrir l'évolution de l'inflation.

Les travaux de l'assainissement collectif seront lancés dans les meilleures conditions grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau et du Département.

Les inévitables emprunts bancaires feront l'objet d'une étude approfondie en étroite relation avec notre intercommunalité.

Pendant l'été, la mairie restera ouverte avec des horaires aménagés.

Par avance, bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous,

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET



Assainissement collectif : où en est-on ?

L'avant-projet réalisé par notre maître d'œuvre (SAFEGE) est validé. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est en cours de rédaction. Le projet commencera par le lot 1, pris en charge par la CCMP (liaison de Thil à la station de Niévroz en fin d'année 2017) puis par les deux premières tranches du lot 2 (rue du Canal, rue Neuve, route de Montluel, chemin de La Boisse, rue de l'Eglise et bouclage correspondant rue de la Mairie, chemin du Poteau et bouclage route de Niévroz ; début des travaux en 2018).

Ont déjà été réalisés :

- les demandes de subventions,
- la convention de raccordement à la STEP de Niévroz,
- le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau,
- le plan de circulation durant les travaux,
- la convention d'assistance technique pour la facturation et l'encaissement de la redevance d'assainissement.

Sont en cours :

- le bilan "24 heures STEP filtre planté de roseaux" à Thil, clos des Platanes,
- le règlement de l'assainissement.

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE

1087

habitants ont été recensés à Thil en ce début d'année

66

repas offerts aux anciens par le CCCAS

Rentrée 2017/2018 : du changement



Depuis le début de l'année scolaire, un groupe de travail a été constitué regroupant des représentants de parents, des enseignantes et des élus, pour réfléchir à une réorganisation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui satisferait l'ensemble des acteurs. Suite au travail de la commission, trois propositions ont été faites aux familles de l'école par voie de questionnaire.

Une nouvelle organisation pour la prochaine rentrée

Lors du 2^e Conseil d'Ecole, les membres du conseil ont suivi par le vote le choix majoritaire des familles : le temps des Nouvelles Activités Périscolaires se déroulera ainsi le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Suite à ce vote, Monsieur le Maire a transmis sa demande au service de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, sollicitant une dérogation pour mettre en place cette nouvelle organisation dès la rentrée scolaire 2017-2018. La validation interviendra au mieux fin juin. La recherche des activités est en cours.

	matin	après-midi	Temps de classe
lundi	8h30/12h	14h/16h30	6h
mardi	8h30/12h	14h/16h30	6h
mercredi	8h30/11h30		3h
jeudi	8h30/12h	14h/16h30	6h
Vendredi	8h30/11h30	13h30/16h30	3h

Temps de classe NAP

Incertitude de dernière minute

Le futur gouvernement permettra-t-il aux communes de revenir à la semaine de 4 jours ?

Les services de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) accorderont-ils la modification pour le vendredi ?

Tout reste encore à penser et à décider !

Nous tiendrons informées toutes les personnes concernées.

En bref

Cartes d'identité, nouvelle formule

Depuis mars 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité est simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Pour vous faire délivrer une nouvelle carte, il faut vous rendre à Miribel ou Montluel (communes équipées en conséquence) et prendre rendez-vous pour réaliser cette démarche.

Une pré-demande peut également être réalisée depuis le site internet : <https://ants.gouv.fr>

Le CCAS devient communal

Le CCAS a laissé la place au CCCAS, dans un souci de simplification budgétaire (le budget est désormais rattaché à celui de la commune). Lors du conseil municipal de mars, les membres du nouveau comité ont été désignés :

- M. Bruno Loustalet, maire,
- Mme Yannick Semay, présidente du CCCAS,
- Suzanne Borrel Jeantan, Philippe Guillard et Audrey Duprat, représentants élus,
- Damaris Caroppi, Yvette Confavreux, Nathalie Fernandes Esteves et Rocca Simonelli, représentants de la société civile.



À LA UNE

Trois ans de réalisations...

Du programme aux réalisations, trois ans se sont écoulés. L'équipe municipale fait le point sur tout ce qui a été réalisé. Entre le commerce de proximité, le PLU, la sécurité, l'assainissement, les rythmes scolaires... beaucoup de travail a déjà été accompli mais de nombreux projets vont encore voir le jour!

NOS ENGAGEMENTS/ NOS RÉALISATIONS

Soutenir le commerce de proximité

- Maintien de la présence de l'épicerie en favorisant la résidence sur place du gérant (réalisé 2014) et création d'un relais postal (ouverture juillet 2015)
- Village des Artisans (réalisé juin 2015)

Finaliser le PLU

- PLU approuvé et opérationnel depuis novembre 2015 : 85 dossiers d'autorisations du droit du sol traités entre décembre 2015 et avril 2017 (70 Déclarations préalables et 15 permis de construire)

Lancer le réseau d'assainissement collectif*

- Avant-projet des travaux validé (janvier 2017) : 180 logements raccordables à l'horizon 2020 et protection des zones prioritaires (puits de captage d'eau potable)
- Obtention des subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau (1,4 Million d'euros) – premier semestre 2017
- Lancement des travaux prévus fin 2017

Sécuriser et embellir le village

- Mise en œuvre de la vidéoprotection (Réalisation été 2014/2015 et extension 2016/2017)
- Mise en valeur du village par le soutien à la création artistique – La Côtère des Arts
- Médiation auprès des adolescents et jeunes adultes dans le cadre du Contrat de Veille Active** (printemps/été 2017)

Sécuriser et embellir le cadre de vie – voiries

- Réalisation du plateau piétonnier carrefour du Mas Durand (avril 2015)**
- Continuité « modes doux » pour la desserte du Clos des Platanes (2016)
- Mise en sécurité de la traversée de l'autoroute A42** (juin 2017)

Réussir les rythmes scolaires

- Mise en œuvre en 2015
- Ajustement rentrée 2017-2018 après concertation

35 343 €

ont été investis pour l'école de 2014 à 2016 inclus.

Valoriser l'espace de loisirs des berges du Rhône & promouvoir l'identité du fleuve Rhône et de la Côtère

- Cheminements piétonniers / Plan d'interprétation (fiches actions validées juillet 2017) en partenariat avec Niévroz et Balan
- La « Thiloise », premier trail de Thil (septembre 2017)





Informez davantage

- Guide informatif communal (juin 2015)
- Dossier d'Information des risques majeurs – information et prévention du risque inondation – (juin 2015)
- Refonte du site communal (2015)
- Développement des concertations communales :
 - Rythmes scolaires et Nouvelles Activités Périscolaires
 - Urbanisation : Expérimentation « densification douce maîtrisée » - novembre 2015 - juillet 2017
 - Cadre de vie : Ateliers et balades urbaines « Inventaire des milieux alluviaux » (2016-2017)

Entretien, conserver et rénover le patrimoine communal

- Signature d'un bail emphytéotique avec la SEMCODA (2015)
 - Apport de trésorerie de 311 640 €
 - Prise en charge par SEMCODA de la rénovation des logements communaux pour un investissement total de 50 000 €
- Mise en sécurité, rénovation des salles de classes de l'Ecole de la Riotte, du restaurant scolaire (2014-2017)
- Rénovation de la bibliothèque (2015)

LES RÉALISATIONS À VENIR 2017- 2020

Revitaliser le centre-bourg

- Etude d'urbanisation pré-opérationnelle sur le centre-bourg*** (automne 2017-printemps 2019)

Promouvoir l'identité du Rhône et de la Côtière / les démarches partenariales

- Protection rapprochée de Thil avec la CCMP, le SYMALIM et la Métropole de LYON
- Aménagement de l'Anneau Bleu avec la CCMP

Valoriser les berges du Rhône : les perspectives d'aménagement

Quatre stations évoqueront la vie des Thilois avec le Rhône :

- La première, à la jonction du chemin du stade et du chemin de halage, retracera les batailles des Thilois

- contre le Rhône ;
 - la seconde sur le Quai des Amours rappellera la « navigation sur le Rhône » ;
 - la troisième station située à la jonction du chemin situé en face de l'ancien restaurant l'Escapade et le chemin de halage, raconterait l'histoire de « THIL, station balnéaire des Lyonnais » avec ses restaurants réputés et leurs jeux de boules à la Lyonnaise ;
 - la quatrième située aux étangs de THIL évoquerait une rétrospective du lieu, agricole puis l'exploitation industrielle des granulats et enfin le loisir avec la pêche et les différentes espèces de poissons emblématiques de cette partie du Rhône.
- Et, pour répondre à la demande de plusieurs Thilois, des bancs équiperont les stations.



* en partenariat avec la CCMP et la 3CM

** avec le soutien de la CCMP

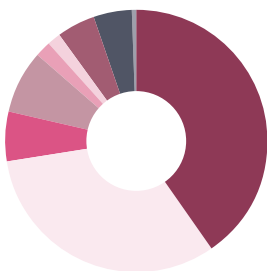
*** avec le soutien financier de la CCMP



Budgets 2017

Le budget 2017 de la commune de Thil reste prudent en ce sens qu'il tient compte des diminutions constantes des dotations de l'Etat. Il provisionne une augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à 2016, liée au recrutement de nouveaux personnels pour assurer à la fois la surveillance au niveau du restaurant scolaire et l'animation des NAP.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2017



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général 364 186.75 €
- Charges de personnel 290 050.00 €
- Atténuation de produit FPIC 56 000.00 €
- Dépenses Imprévues 70 500.00 €
- Virement Section D'investissement 16 284.83 €
- Amortissements 16 243.61 €
- Autres charges de gestion (hors RES) 42 251.00 €
- Charges Subvention Gestion courante 41 727.20 €
- Charges financières 4 626.00 €

Total Dépenses 1 001 869.39 €



Dépenses d'investissement

- Voirie, cadre de vie 12 000.00 €
- Achat de matériel divers 900.00 €
- Sécurité, accessibilité 20 500.00 €
- Urbanisme et Patrimoine 33 197.45 €
- Assainissement 23 096.05 €

Total 89 693.50 €

CHIFFRES-CLÉS

227 124 €

en budget annexe
pour
l'assainissement
collectif.

-

8 000 €

de subventions
pour nos associations
incluant le CCCAS.

-

+0.16%

d'augmentation
de la Taxe d'Habitation
pour abonder l'inflation.

Ça s'est passé à Thil !

22 JANVIER

Exposition Côtière des Arts

Le 22 janvier dernier, l'association Côtière des Arts et la bibliothèque réitéraient leur partenariat de l'année passée. Entre art et lecture, en ce week-end d'hiver, la culture était au rendez-vous à Thil ! De nombreux peintres, sculpteurs et auteurs étaient présents lors de cet événement qui est de plus en plus attendu et apprécié par les Thilois. Un grand merci à tous les organisateurs !



17 MARS

Carnaval enchanté

Le vendredi 17 mars, l'école de la Riotte a offert aux enfants un carnaval féérique, comme une plongée dans un monde magique ! Après l'habituel défilé costumé dans les rues du village, ce fut l'heure de festoyer autour de l'incontournable feu de joie du « Grise Mine », soigneusement fabriqué par les enfants. Et c'est entre petit goûter, tour de poney et lâcher de ballons que la journée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur. Petits et grands sont tous d'accord : vivement l'année prochaine pour recommencer !



13 AVRIL

Chasse aux œufs

Ce 13 avril avait lieu la chasse aux œufs des NAP, organisée par Marie-Hélène et offert par le Sou des Écoles. Les enfants, réunis par groupe, ont d'abord eu à déchiffrer un rébus pour savoir qu'il fallait se rendre au stade du village où étaient cachés des œufs en chocolat ainsi qu'un trésor (la poule d'or !). C'est sous la conduite de Bettina, Véronique, Katy, Céline, Hélène, Sandrine et Romain que tout ce joyeux petit monde s'est retrouvé en cette belle après midi pour retrouver les 104 œufs cachés. Malgré la ténacité des enfants, une dizaine n'a pas été retrouvée, faute de temps !

CONTACT MAIRIE

340, rue de la Mairie
01120 THIL
Tél : 04 78 06 19 90
Fax : 04 78 06 51 83
mairie.thil@thil.fr
www.thil.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi et mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 13h30-18h30
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-12h (permanence des élus)

CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION

Venez vous inscrire à la mairie dans le registre si vous possédez des points d'eau stagnante, qu'ils soient naturels ou artificiels. Renseignements en mairie.

ÉTAT CIVIL 2016

MARIAGES

- Burnichon Véronique & Vergori Stéphane le 11 juin
- Fernandes Esteves Marcelino & Simon Nathalie le 11 juin
- Bensoussan Léa & Schied Stéphane le 18 juin
- Dégel Marie & Madjian Mickael le 9 juillet
- Buirette Robin & Hadelier Laetitia le 27 août

NAISSANCES

- Romary Camille le 11 février
- Fraioli Chiara le 1^{er} avril,
- Degoul Eden le 17 mai
- D'Agaro Raphaël le 7 juin
- Berlioz Clark le 5 juillet
- Charro Duraffourg Tiago le 4 septembre
- Ciavarella Eleana le 8 décembre

DÉCÈS

- Lherisson Alain le 18 mars
- Guinot Jean le 8 avril
- Renaudin née Saulin Yvonne le 5 mai
- Hebert née Stinnen Jeanne le 17 décembre

Directeur de la publication :
Bruno Loustalet
Rédacteur en chef : Yannick Semay
Comité de rédaction : commission communication
Rédacteurs : Valérie Berger, Suzanne Borrel-Jeantan, Marie-Paule Dupuy-Roudel, Bruno Loustalet, Yannick Semay, Jean-Michel Thuot et Josiane Brignon

Crédits photo : Valérie Berger, CCMP, Yannick Semay
Correction éditoriale, illustration et conception graphique : Résonance publique – 04 78 88 62 12
www.resonance-publique.fr
Imprimé en 500 exemplaires sur du papier 100% recyclé par un imprimeur **IMPRIM'VERT®**

Rendez-vous à Thil...



DIMANCHE 21 MAI : JOURNÉE CITOYENNE NETTOYAGE DE THIL.

Rendez-vous devant la mairie à 14h munis de gants !

DIMANCHE 11 JUIN 2017 : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur*.

DIMANCHE 18 JUIN 2017 : ÉLECTIONS, FARFOUILLE ET EXPOSITION

- Comme chaque année, la Farfouille de Thil aura lieu le dimanche de la Fête des Pères au stade. Rendez-vous donc le 18 juin toute la journée !
- Exposition Côtière des Arts, devant la Mairie, toute la journée.
- 2^e tour des élections législatives*.

* Le bureau de vote ferme ses portes à 18h.

MARDI LE 4 JUILLET 2017 : RÉUNION DENSIFICATION DOUCE

A 18h30, le CAUE viendra faire une retranscription publique des trois ateliers qui ont été réalisés avec les participants de l'ilot sur l'expérimentation de densification douce.

LUNDI 4 SEPTEMBRE : RENTÉE SCOLAIRE

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE : COURSE LA THILOISE

A partir de 9h aura lieu la première édition de la Thiloise, une course nature de 10 km ouverte aux coureurs comme aux marcheurs. Le parrain d'honneur, Sébastien Bouillet, sera présent afin de donner le coup d'envoi et de récompenser les vainqueurs. Pour que la fête soit parfaite, une course de 1km sera organisée pour les enfants ! Un stand de l'école Bocuse sera également présent lors de la manifestation.

...et ailleurs

19 MAI

Fête du Vivre Ensemble de la CCMP à Beynost dès 17h

30 JUIN, 1^{ER}, 3, 4 ET 5 JUILLET :

Festival Swing sous les étoiles



16 ET 17 SEPTEMBRE :

Journées du Patrimoine

Coin des enfants



Fondue chocolat et mouillettes de pain perdu

Un plaisir pour les yeux et un régal pour les papilles !

- 1 Tranchez délicatement le dessus des œufs à l'aide d'un coupe-œufs ou d'un couteau.
- 2 Videz un œuf dans un bol et les trois autres dans un 2^e bol (gardez ces derniers pour une autre utilisation).
- 3 Rincez les coquilles vides à l'eau claire et laissez-les s'égoutter sur une grille.
- 4 Préparez du pain perdu. Dans un saladier, mélangez l'œuf, contenu dans le premier bol avec le lait et l'eau de fleur d'oranger. Trempez les tranches de brioche dans le mélange au lait.
- 5 Faites fondre le beurre dans une grande poêle, ajoutez le sucre et laissez-le fondre tout doucement. Mettez les tranches de brioche dans la poêle et laissez-les cuire 3 ou 4 minutes de chaque côté, à feu doux, jusqu'à ce que leur surface soit caramélisée.
- 6 Hachez le chocolat au couteau. Faites-le fondre au bain-marie.
- 7 À l'aide d'une petite cuillère, remplissez-en les coquilles d'œufs. Coupez le pain perdu en mouillettes et saupoudrez-le légèrement de sucre glace avant de servir.